



Axes de réflexion pour l'élaboration du futur projet d'établissement de l'EAIO

Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest

REA du TCO – BP 50006 – 97821 LE PORT CEDEX

Tel : 0262 32 12 12 – mail : Contact@eaio.re – Site : www.eaio.re

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX	3
DIAGNOSTIC ET CONTEXTE	3
1. Le territoire et ses composantes	3
2. La singularité du projet d'école d'enseignement artistique de l'Ouest	3
3. Les textes de référence	4
a. Le cadre législatif et réglementaire	4
b. Les principales sources et références du projet de l'EAIO	5
LES ENJEUX	5
Six enjeux pour un projet de société	5
1. Des enjeux de construction de la personne	5
2. Des enjeux culturels	6
3. Des enjeux artistiques	6
4. Des enjeux de participation citoyenne	6
5. Des enjeux sociaux et éducatifs imbriqués	6
6. Des enjeux économiques en lien avec la créativité	6
Cinq orientations stratégiques pour répondre aux enjeux	7
1. Prendre en compte les multiples composantes de la société réunionnaise	7
2. Assurer une véritable accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles	7
3. Conforter la cohésion sociale	8
4. Développer la créativité et l'emploi dans l'Ouest	8
5. Construire un projet d'éducation artistique et culturelle par le sensible	8
DESCRIPTIF DU PROJET	9
Trois grands principes pour garantir la cohérence du projet de l'EAIO	9
1. Un indispensable maillage de proximité	9
2. Une complémentarité à formaliser avec les Communes	9
3. Une dynamique de réseaux et de coopérations multiples	10
4. En conséquence, les missions de l'EAIO sont...	10
Un projet pédagogique sur mesure, accessible à tou.te.s :	10
1. Une pédagogie de projet pour et à partir des personnes	10
2. Une pédagogie engagée en deux mots : « présent / content »	11
a. Agir par la pédagogie de projets	11
b. Ouvrir à toutes les esthétiques	112
c. Un parcours accessible en trois phases	113
d. Les objectifs pédagogiques par phase	114
e. Les actions au sein de chaque phase	14
f. Une évaluation continue	114

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

DIAGNOSTIC ET CONTEXTE

Le contexte, l'Ouest

1. Le territoire et ses composantes

L'île de La Réunion compte 865 000 habitants en 2018 dont 30% ont moins de 20 ans et 50% vivent avec moins de 8 000 euros par an. Le taux de chômage est de 23%, il atteint 40% pour les moins de 30 ans (source : INSEE).

La Réunion est profondément marquée par ses particularismes après seulement 350 ans d'occupation humaine. La culture y est un creuset de traditions et d'origines multiculturelles à l'échelle du monde. Elle est un sujet hautement sensible dans un territoire en mutation accélérée, perçue comme garante d'évolution et de progrès face à des écarts et des inégalités qui se creusent (sociales, géographiques, éducatives, économiques...). Les perceptions se métissent avec des phénomènes d'appropriation et de créolisation aux formes et registres multiples. Le poids des préconçus et des préjugés pèse (réunionnais / métropolitain, tradition / contemporain...) et le besoin de se référer à une culture commune pour consolider un sentiment d'appartenance est aujourd'hui d'une grande actualité.

Le Territoire de la Côte Ouest est un concentré réunionnais de 217 600 habitants, avec une croissance continue et un chômage persistant, avec cinq communes (La Possession, Le Port, Saint-Leu, Saint-Paul et Trois-Bassins) aux identités fortes qui se ramifient dans les écarts.

2. La singularité du projet d'école d'enseignement artistique de l'Ouest

« Le projet que souhaite développer le TCO ne peut reprendre le schéma traditionnel des enseignements artistiques, mais correspond à une réflexion sur le territoire et ses spécificités.

Cette réflexion doit permettre de dégager des grandes orientations, qui devront impérativement être partagées par l'ensemble des élus et des acteurs engagés dans la construction de ce projet. Elle doit englober une dimension humaine, sociale, artistique et éducative, qualitative, incluant plusieurs paramètres et problématiques rencontrés sur le terrain.

Il doit ainsi reposer sur un cahier des charges énonçant un certain nombre de principes dont il faudra tenir compte dans son élaboration. » Extrait de « Une définition partagée d'un projet intercommunal d'enseignement artistique », février 2013.

Dès 2012, trois principes ont été posés pour que la future école d'enseignement réponde de façon pertinente aux réalités humaines du TCO :

- **Ecouter le territoire et analyser la situation existante sans a priori ni schéma préétabli sur la forme et les contenus du futur projet ;**
- **Veiller ainsi à l'adéquation du projet aux enjeux et spécificités de ce territoire ;**

- **Proposer une méthode d'élaboration du projet qui associe l'ensemble des acteurs concernés quels que soient leurs place et statut dans la cartographie générale.**

Il faut souligner cette **opportunité de pouvoir inventer une réponse adaptée au contexte local** sans établissement d'enseignement artistique classé – hors l'antenne du conservatoire à rayonnement régional qui ne concerne qu'une partie ciblée de la population.

La forme et les contenus de l'EAIO dessinent un **projet innovant** qui éclaire de façon inédite la multitude d'expérimentations engagées depuis les années 2000 dans de très nombreux établissements d'enseignement artistique, partout en France.

Ce **travail d'élaboration partagée est en adéquation avec les orientations et préconisations des textes officiels** les plus récents en matière d'éducation et d'enseignement artistique.

Il donne corps à la Charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001 :

« Pôles structurants en matière de formation artistique, les établissements d'enseignement en danse, musique et théâtre exercent leur mission pédagogique en cohérence avec les schémas d'orientation proposés par l'Etat et avec le souci de favoriser la transversalité et les temps d'enseignement communs entre les disciplines. Ils sont aussi des lieux d'innovation pédagogique que la qualité et le développement de leur projet peut parfois conduire au-delà des schémas convenus. »

Il pourrait à terme revêtir une **dimension d'exemplarité et être facteur d'inspiration à l'échelle métropolitaine et ultramarine.**

3. Les textes de référence

a. Le cadre législatif et réglementaire

Les enseignements artistiques sont régis en France par des textes législatifs et réglementaires dont les plus importants sont :

- **La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales** qui établit une nouvelle répartition des responsabilités en matière d'enseignement artistique. Les communes et leurs groupements organisent et financent l'enseignement artistique initial. Les Départements mettent en œuvre un schéma de développement au sein duquel ils précisent en particulier leur participation financière au titre de l'enseignement initial. Certaines Régions, dont celle de la Réunion, ont pris le relais des Départements avec des schémas régionaux.
- **Le décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 et les arrêtés du 15 décembre 2006** relatifs au classement des établissements d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique qui précisent la loi du 13 août 2004 avec une classification désormais basée également sur la notion de rayonnement ;
- **La loi n°89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse** qui précise les diplômes et qualifications requis pour les enseignants, ainsi que les règles de sécurité à respecter.

Le ministère de la Culture a pour sa part publiée :

- **La charte de l'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre.** Elle définit les missions pédagogique, artistique, culturelle et territoriale des établissements spécialisés et précise la répartition des responsabilités entre les différentes collectivités et l'Etat. Cette charte concerne tous les types de structures d'enseignement artistique.
- **Les schémas d'orientation pédagogique en musique, danse et art dramatique** qui fixent le cadre d'organisation des enseignements artistiques. Ils détaillent les conditions d'enseignement, le niveau de qualification des enseignants, l'organisation des études et leur validation, les opportunités de partenariat...

En 2008, le ministère de la Culture a réuni ces trois schémas dans une publication avec une introduction commune pour préciser les enjeux artistiques, pédagogiques, culturels et sociaux, notamment sur les points suivants :

- Nécessité de **l'élaboration concertée d'un projet d'établissement pensé et mis en œuvre par une direction et une équipe** pour toute structure d'enseignement artistique afin d'organiser les contenus pédagogiques ;
- Notion de **parcours personnalisé** pour s'adapter à chaque élève ;
- Importance des **pratiques collectives et des pratiques en amateur**.

*Ces textes ne s'appliquent formellement qu'aux établissements dits classés (ou labellisés).
Mais ils sont un guide de bonne gouvernance et une référence pour l'ensemble des établissements d'enseignement, dont l'EAIO.*

Une labellisation pourrait être un objectif à long terme pour l'EAIO, comme garant d'un projet qualitatif et pérenne, sachant qu'une réflexion est en cours au niveau national sur l'évolution des critères de classement.

b. Les principales sources et références du projet de l'EAIO

- L'élaboration du projet d'établissement de l'EAIO s'appuie particulièrement sur les textes suivants, plusieurs axes du projet pédagogique de l'école y faisant explicitement référence :
- Les textes législatifs et réglementaires cités précédemment ;
- Le schéma régional des enseignements artistiques de la Région Réunion de 2013 (plan régional de formation, aides possibles à la construction et la rénovation de bâtiments pour l'enseignement artistique);
- Le projet territorial du TCO de 2012 et les orientations de sa politique culturelle évoquées plus haut;
- La « définition partagée d'un projet intercommunal d'enseignements artistiques », rapport final de la mission de S-Composition 2012-2013.
-

LES ENJEUX

L'EAIO, projet pour l'épanouissement de chacun.e et le bien-être de tou.te.s

Six enjeux pour un projet de société

L'école en train de naître dans l'Ouest permet à qui le souhaite, quel que soit son âge, d'affirmer, de cultiver et de transmettre son identité, donc sa culture, et de la partager avec d'autres. Les enseignements artistiques facilitent l'expression d'une société plurielle et aident à créer et à entretenir des liens.

L'EAIO est un projet de société qui construit l'avenir. Elle est un outil d'une politique de bien-être et de cohésion sociale.

1. Des enjeux de construction de la personne

Cet enjeu est le premier, celui dont dépendent toutes les autres dimensions du projet. Une tête bien faite et connectée à une sensibilité qui aura pu être développée, un corps et un mental reliés, une aptitude à s'écouter soi-même autant qu'à écouter l'autre, une confiance en soi – et en l'autre –, une capacité à développer plaisir et bien-être pour soi-même et en collectif, constituent les fondements de la construction d'un être humain. Une personne libre, épanouie et considérée, est par là-même porteuse de bienfait potentiel pour la société dans laquelle elle vit et à laquelle elle peut apporter sa contribution singulière.

Les expériences vécues à travers l'EAIO sont le ferment d'épanouissements individuels et collectifs.

Chacun.e est considéré.e comme porteur.se par essence de culture(s) et de graines à fertiliser. L'école crée les circonstances de rencontres fructueuses entre personnes aux pratiques artistiques différentes, de découverte d'autres univers.

2. Des enjeux culturels

« La culture est l'âme d'un peuple » rappelait un participant au séminaire pédagogique du 28 février 2018. Dans une île où le sang qui coule dans les veines est souvent un arc en ciel de couleurs et d'origines, où l'émancipation et la reconnaissance sont hautement sensibles, le projet de l'EAIO se doit d'aborder avec conscience les questions de cultures dans leur complexité.

Les identités culturelles étant par nature en mouvement permanent, l'attention à respecter la diversité et à pouvoir produire de la mixité culturelle est un enjeu fondamental pour l'EAIO. L'école doit créer les conditions d'une reconnaissance comme d'une découverte et d'un partage culturel par le « plus grand nombre »¹.

¹ L'expression « par tous » a été utilisée plusieurs fois. Mais l'impossibilité de réaliser pleinement un tel objectif invite à opter pour une approche réaliste avec des publics prioritaires et un nombre le plus élevé possible d'élèves, en adéquation avec des moyens et les financements disponibles.

3. Des enjeux artistiques

Dans le projet de l'EAIO, les enjeux artistiques prolongent les enjeux culturels :

- Appropriation de patrimoines vivants et ouverture à diverses esthétiques ;
- Possibilité de découvrir, de « goûter » plusieurs pratiques artistiques ;
- Conjuguer approche sensible et acquisition de compétences et de connaissances ;
- Favoriser et développer la capacité de créer, d'inventer....

L'école propose pour cela une pédagogie qui concilie l'apprentissage de techniques d'interprétation et de création liées à chacun des arts enseignés avec la découverte de disciplines et d'esthétiques diversifiées. Elle évite d'empiler des cours pour mieux aider chacun.e à progresser à son rythme.

4. Des enjeux de participation citoyenne

Être acteur de sa propre formation et impliqué dans une dynamique de projets personnels et collectifs est un enjeu citoyen pour tous les élèves à tout âge. Il est central à l'EAIO où chacun.e est accompagné.e pour construire son parcours en amateur pour la grande majorité et avec un objectif professionnel pour quelques-uns.

Pour encourager cette citoyenneté, l'école est à l'écoute des élèves, leur donne la parole et les reconnaît comme des actifs culturels à travers différentes activités culturelles non hiérarchisées : pratiquant en amateur, bénévole associatif, porteur de projet, lecteur, auditeur, spectateur...

5. Des enjeux sociaux et éducatifs imbriqués

L'attention à toutes les personnes vivant dans l'Ouest est au cœur du projet de l'EAIO, sans distinction d'âge. Pour autant, des enjeux sociaux et éducatifs précis ont fait consensus lors de l'élaboration du projet. Ils impliquent une attention particulière et des approches différenciées avec l'enseignement artistique comme terreau :

- Accompagner l'enfant et les relations avec les parents et l'environnement familial pour lutter contre les inégalités et l'échec scolaire et favoriser l'inclusion ;
- S'adresser aux habitants des quartiers sensibles, l'urbain, et des écarts dans les Hauts, le rural, pour lutter contre l'enfermement et ouvrir de nouveaux horizons

6. Des enjeux économiques en lien avec la créativité

« Dans un dépassement des frontières connues de son propre monde que constituent l'innovation et la création artistique, il sera important d'être capable également de dépasser la culture réunionnaise ». Propos d'un participant au séminaire pédagogique du 28 février.

Le projet de l'EAIO contribue au développement local grâce à la créativité qui alimente son moteur. Innover c'est la possibilité de créer de nouvelles activités, donc des emplois.

L'école est une opportunité d'emplois réguliers et ponctuels du fait de sa pédagogie de projet fondée sur le renouvellement et l'innovation. Elle est source de reconnaissance et de revenus pour des artistes émergents et des intervenants locaux. Cette dynamique, liée à la façon dont le projet a été co-élaboré, favorise des esthétiques nouvelles.

Former à la pratique artistique, c'est former des actifs culturels à être curieux, à regarder ailleurs, à développer son esprit critique, à gagner en confiance et en audace.

L'école est un facteur d'attractivité et de dynamisation de l'Ouest et de son économie par l'affirmation et la considération des personnes.

Cinq orientations stratégiques pour répondre aux enjeux

« Qu'est-ce qu'un enseignement artistique, une technique ? Ou n'est-ce pas aussi tout ce qu'il y a autour ? ».

Phrase extraite d'entretiens réalisés par S-Composition en 2012

Cinq orientations stratégiques, débattues tout au long du processus d'élaboration du projet de l'EAIO, traduisent en politique publique les enjeux identifiés en amont. Elles déterminent les objectifs généraux à atteindre pour concrétiser le projet.

1. Prendre en compte les multiples composantes de la société réunionnaise

La diversité des populations et des cultures de La Réunion et leur métissage sont la raison d'être du projet de l'EAIO. Il doit en résulter une offre d'enseignement singulière qui reconnaît, valorise et fait dialoguer les cultures à travers les pratiques artistiques, qui croise la tradition et la création, qui transmet tout en ouvrant de nouveaux horizons.

A ce titre, la pédagogie est conçue pour :

- **Permettre l'appropriation et la construction d'identité(s) culturelle(s), de patrimoines vivants et en mouvement, sans s'y replier ;**
- **Promouvoir la diversité culturelle, et le dépassement de ce que l'on connaît ;**
- **Favoriser le partage de valeurs par la rencontre par la pratique et le « faire ensemble » ;**
- **Développer la culture de l'altérité, en partant de chacun pour découvrir et comprendre l'univers de l'Autre.**

2. Assurer une véritable accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles

L'accessibilité est une question éminemment stratégique et politique.

L'EAIO assure une accessibilité physique en se donnant les moyens de limiter trois grands types d'écueil:

- **Géographique**, avec des formations organisées à proximité des lieux de vie des habitants sur la totalité du territoire ;
- **Temporel**, avec une offre adaptée aux contraintes d'emploi du temps des élèves, en distinguant ce qui peut être hebdomadaire, mensuel, sous forme de stage, ponctuel... ;
- **Tarifaire**, avec des tarifs modulés selon les ressources pour qu'ils ne soient un frein à l'inscription.

Elle agit également sur le terrain du symbolique, pour aider chacun.e à **dépasser les barrières psychologiques**, cloisonnements et représentations issus de son histoire et de son environnement ; ce que résume le cliché : *l'enseignement artistique, ce n'est pas pour moi !*

Cela implique un projet pédagogique qui résonne avec les pratiques culturelles des habitants tout en créant les conditions d'une découverte et d'une ouverture au monde.

3. Conforter la cohésion sociale

Les pratiques artistiques sont un formidable **creuset de partage et d'épanouissement**, sous réserve que l'approche pédagogique sache accompagner et faciliter les relations sociales à travers l'effort et le plaisir d'une pratique artistique, pour générer du lien social.

Le projet de l'EAIO est dans cette perspective de partage d'expériences pour **contribuer à un vivre ensemble harmonieux, enrichi par l'apport de chacun.e.**

L'offre de formation est pensée pour canaliser les énergies dans des projets collectifs qui développent la prise en compte de l'altérité et la cohésion sociale.

Elle **intègre la dimension intergénérationnelle** qui devient sensible dans l'Ouest du fait de l'évolution des modes de vie.

4. Développer la créativité et l'emploi dans l'Ouest

La créativité et l'emploi sont étroitement liés, la première étant source de développement et d'épanouissement personnels en même temps qu'un facteur d'insertion sociale et professionnelle. La capacité à inventer et innover et à s'adapter, qui est une compétence liée à une pratique artistique, est aisément transférable à d'autres domaines. Elle augmente considérablement « l'employabilité » d'une personne.

Le développement de la créativité est un marqueur de l'EAIO. Présent dès l'apprentissage, il est entretenu tout au long du parcours à travers des créations qui croisent les esthétiques liées aux cultures de l'île et d'ailleurs.

L'emploi artistique fait l'objet d'une attention particulière. La formation est une des clés pour que les artistes locaux vivent de leur art.

Aussi l'école entretient des relations étroites entre enseignement, création et diffusion avec les lieux de diffusion et les festivals du territoire, comme une composante essentielle – un ADN en quelque sorte – de son projet.

5. Construire un projet d'éducation artistique et culturelle par le sensible

La capacité d'une personne à **construire des représentations symboliques est essentielle pour développer sa compréhension, son intégration et sa participation active à ce monde.**

Pratiquer un art dans toutes ses dimensions (écouter, regarder, pratiquer, inventer, percevoir, analyser...) est **un moyen privilégié d'acquérir cette aptitude.** A condition que son enseignement mette en jeu dès les tous débuts un travail sur les émotions, sur la capacité à « produire du récit ». Cette approche est au cœur du projet de l'EAIO.

L'apprentissage par le sensible est une expérience fondatrice pour une personne qui, entre la fiction et la réalité, **développe ses capacités de discernement et son aptitude à la critique.**

DESCRIPTIF DU PROJET

Trois grands principes pour garantir la cohérence du projet de l'EAIO

« Un conservatoire peut être défini non comme un lieu mais comme un ensemble d'actions dont certaines pourront se dérouler dans ses locaux propres ». Colloque de Conservatoires de France à Besançon – décembre 2000.

Précisément, l'EAIO est un projet de territoire plus que de bâtiment. Pour ce faire, la mise en œuvre de ses orientations repose sur trois grands principes essentiels pour sa cohérence et son appropriation par le plus grand nombre.

1. Un indispensable maillage de proximité

Répondre aux enjeux du territoire nécessite de développer une offre de proximité pour être géographiquement proche des habitants. Cette ambition vaut particulièrement pour l'Ouest qui reste pénalisé par un déficit de transport public et où les facilités de déplacement sont proportionnelles au niveau de revenus des familles.

L'école intervient aujourd'hui sur tout le territoire dans 21 sites, soit une large couverture du territoire même si le maillage demande à être complété, notamment sur Saint-Paul centre et sur la côte.

L'objectif est à la fois d'ouvrir de nouveaux espaces de proximité et de clarifier le cadre et ainsi que les conditions d'utilisation de la future école de Plateau Cailloux.

La future école, située à Plateau-Caillou, sera le quartier général de l'EAIO à partir de 2023. Cet équipement neuf aura 2 fonctions distinctes :

- école artistique de proximité pour le quartier ;
- site-ressources pour des projets collectifs au sein de l'EAIO. Il accueillera notamment des répétitions de projets interdisciplinaires grâce à des espaces équipés à cet effet.

2. Une complémentarité à formaliser avec les Communes

Pour éviter les ruptures de parcours et gagner en lisibilité, l'EAIO crée des liens et arrime des passerelles avec l'offre proposée par les Communes. Il s'agit de confirmer la répartition des compétences officialisées depuis plusieurs années en matière d'enseignement artistique :

- aux Communes l'éveil et l'initiation,
- au TCO l'apprentissage et le perfectionnement (soit l'exact positionnement de l'école).

Il en résulte un accord global ou avec chaque commune pour définir le champ de l'initiation et identifier les actions mises en œuvre de part et d'autre. Cette contractualisation permet également de partager des moyens et des compétences, de clarifier les conditions d'accès et d'utilisation des locaux et de mieux communiquer en direction des élèves et des familles.

En cas de locaux adaptés mis à disposition de l'EAIO par des communes, celles-ci pourraient bénéficier d'une aide régionale pour une rénovation dédiée à l'enseignement artistique.

3. Une dynamique de réseaux et de coopérations multiples

Pour réaliser concrètement ses objectifs le projet prend la forme de collaborations et d'un travail en réseau avec des partenaires, notamment :

- **Les principales structures culturelles de l'Ouest** qui disposent de moyens et savoir-faire en lien direct avec le projet de l'EAIO, sous réserve d'une concertation autour de projets ponctuels ou au long cours (Kabardock, Le Séchoir, médiathèques communales, Ecole des beaux-arts, musée Stella Matutina, Conservatoire botanique national de Mascarin, Conservatoire à rayonnement régional, TEAT Plein Air, musée de Villèle ...);
- **Les artistes** du territoire ;
- **Les acteurs éducatifs et socio-éducatifs** locaux (établissements scolaires, maison de quartier, CASE, associations locales...);
- **Des acteurs privés** comme des entreprises souhaitant par exemple accompagner un projet innovant.

Ces coopérations sont à géométrie variable, de la simple mise à disposition de locaux à la conception, au financement et à la réalisation d'actions communes.

Pour les projets les plus structurants, les partenaires sont associés aux instances de concertation qui concourent à la bonne gouvernance de l'école. Un alliage entre volonté publique et partenaires privés

Cette manière de penser le projet dans une mise en synergie de volontés, de moyens et de compétences est gage d'efficacité dans sa mise en œuvre, au plus proche des réalités du territoire et des habitants.

Elle permet d'éviter les écueils récurrents de nombre d'institutions culturelles qui peinent à toucher des publics véritablement diversifiés et ne réussissent pas toujours, loin de là, à gommer les frontières symboliques qui les séparent de certaines populations.

4. En conséquence, les missions de l'EAIO sont...

Au niveau national, les missions des établissements d'enseignements artistiques classés sont définies par l'arrêté du 15 décembre 2006. Pourtant, au vu de ses enjeux et de ses orientations stratégiques, il y aurait une certaine logique à ce que les missions de l'EAIO soient définies en se référant à ce texte.

Le travail de couture fine consistant à décrire les connexions entre cet arrêté national et le projet singulier de l'école est confié à l'équipe pédagogique pour qu'elle se l'approprie. Sa contribution est ensuite soumise au conseil d'administration de l'école et au TCO pour validation définitive des missions.

Un projet pédagogique sur mesure, accessible à tou.te.s : **« présent / content »**

1. Une pédagogie de projet pour et à partir des personnes

Considérer l'accessibilité aux pratiques artistiques comme un impératif premier de réflexion et d'action nécessite de préciser qui en est les bénéficiaires et la manière de la rendre effective.

L'accessibilité ne peut qu'être le fruit d'une réflexion de fond, de volontarisme inspiré et d'un faisceau d'actions convergentes.

Le projet de l'EAIO s'adresse à tous les publics sans barrière d'âge, avec une attention particulière à la jeunesse, à l'intergénérationnel et aux personnes en milieu rural isolé et dans les quartiers défavorisés.

La réalisation de cet objectif dépend intrinsèquement du projet pédagogique à travers ses contenus, la diversité des manières d'enseigner et de faire pratiquer, la qualité des intervenants et leur capacité à entrelacer des temps pédagogiques et artistiques.

Ce projet part des personnes (en premier lieu les élèves, mais aussi les intervenants et les partenaires des différents projets artistiques et pédagogiques), de leur histoire et capital culturels, de ce qu'elles sont et portent en elles, de leurs apports possibles. Il fait émerger les conditions d'une écoute réciproque et d'une « fabrication d'objets artistiques » communs.

Il prend appui sur un travail de médiation mené conjointement par les équipes de l'EAIIO, des Communes et de partenaires locaux qui ont une connaissance fine du terrain et des problématiques de grande proximité.

Ce contexte favorable doit beaucoup à l'écoute et au soutien sans faille notamment du TCO et de la Régie d'enseignements artistiques.

Il est rendu possible par l'atout exceptionnel qu'est l'engagement de nombreux intervenants durant trois années d'expérimentation. Les compétences artistiques et pédagogiques, la qualité de réflexion et d'action et l'assiduité dans la concertation dont font preuve nombre d'entre eux, constitue le meilleur des terreaux pour faire germer un projet aussi original et ambitieux que celui de l'EAIIO.

2. Une pédagogie engagée en deux mots : « présent / content »

Favoriser l'accessibilité ne prend sens que si, après avoir accédé à l'école, les personnes en tirent profit pour un temps plus ou moins long selon les choix (nombre d'établissements, après avoir beaucoup investi dans la sensibilisation, ont vu arriver des publics dits « éloignés » ... repartis au plus tard l'année suivante faute d'une évolution et diversification des approches pédagogiques).

Aussi le projet pédagogique encourage une approche (accessibilité) en vue d'un parcours (approfondissement) par périodes ou phases (notion de « cursus ») durant lesquelles l'élève peut acquérir des savoir-faire et savoir-être prédéterminés avec l'équipe pédagogique.

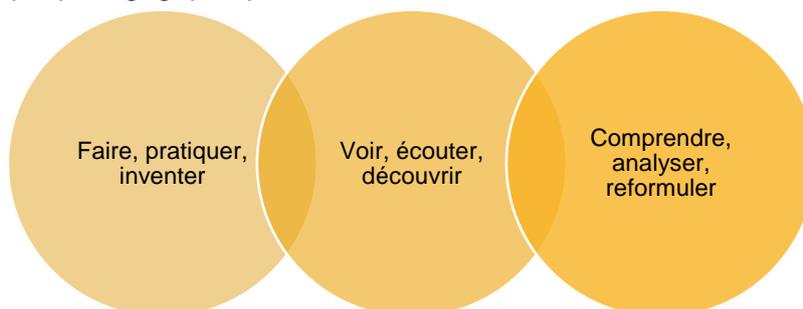
Une formule utilisée par une des équipes pédagogiques de l'EAIIO exprime parfaitement cette intention : « Ce qui importe le plus, c'est que l'élève soit présent et content ». Et effectivement, un élève qui est présent et content à tous ses cours et activités a de très fortes chances, quel que soit son profil et son environnement, de très bien progresser !

L'expression « Présent/content » résume ce qui sous-tend tout le projet pédagogique de l'école : Faire en sorte que les élèves soient « présents et contents » sur les différents temps passés à l'école ; Faire en sorte qu'ils participent et nourrissent artistiquement et humainement les projets dans lesquels ils s'engagent.

Elle peut être **un des critères de réussite du projet d'établissement.**

Elle sous-tend les principes pédagogiques engagés, issus de la réflexion menée ces derniers mois, qui fondent le projet de l'EAIIO, dans le droit fil des enjeux et les orientations stratégiques posés en amont :

- Une pédagogie en mode projet dont l'élève est acteur ;
- Des parcours basés sur les pratiques collectives et la mise en œuvre de projets artistiques en lien avec la scène locale ;
- Un triptyque pédagogique qui relie 3 dimensions :



- Une approche pluridisciplinaire ouverte à toutes les esthétiques ;
- Une attention croisée portée aux pratiques traditionnelles et à la création ;
- Des parcours fondés sur l'exigence et non l'élitisme ;
- Un compagnonnage avec les pratiques amateurs.

a. Agir par la pédagogie de projets

Le mot « projet » (idée mise en avant, plan proposé pour réaliser cette idée) est très souvent utilisé pour sa référence positive, en assonance avec progrès : projet de société, de vie, de vacances, de carrière, projet d'établissement... Le terme apparaît dans la pédagogie américaine du début du XXe siècle avec Dewey et Kilpatrick puis en France un peu plus tard avec les pédagogies dites nouvelles (exemple des pédagogues Freinet ou Meirieu).

Dans la pédagogie de projets, l'accent est placé sur le « faire » avec pour postulat de départ la résolution d'une « situation-problème ». Donner du sens à l'acte de faire en rendant les élèves acteurs de leur apprentissage suscite leur motivation (et celle des enseignants), en accroît l'efficacité et produit de meilleurs résultats.

En résonance avec les orientations stratégiques de l'EAIO, cette pédagogie permet que les élèves découvrent et pratiquent plusieurs esthétiques grâce à la présence et aux apports d'intervenants différents sans devoir pour autant surcharger leur emploi du temps.

Une telle dynamique est un facteur positif de :

Cohésion sociale au travers des pratiques collectives, du travail collaboratif (« vivre » et « faire » ensemble) et de l'interdisciplinarité ainsi que la rencontre avec d'autres groupes de différentes disciplines artistiques ; Education par le sensible avec un enseignement qui privilégie au départ la mise en situation artistique, l'écoute et la pratique immédiate de différentes interprétations à partir de récit, d'images, de travail sur les émotions...

Ceci avant d'aborder les connaissances théoriques qui viendront ensuite au fur et à mesure des besoins ressentis par les élèves ;

Créativité par l'utilisation de pédagogies innovantes pour stimuler les capacités d'invention et de création ;

Pratique en amateur de belle qualité par une meilleure autonomie des élèves : acquisition de compétences et de savoir-faire et savoir-être directement transférables à d'autres situations d'apprentissage, valorisation sociale au travers d'une production, développement de valeurs d'exigence et d'excellence.

b. Ouvrir à toutes les esthétiques

Pour prendre en compte les multiples composantes de la société réunionnaise, l'EAIO affiche une ouverture à toutes les esthétiques et cultures de l'île, tout en s'attachant à promouvoir une identité réunionnaise qui est en mouvement perpétuel. Cela oblige et obligera les équipes pédagogiques à réinterroger constamment ce qu'est la culture réunionnaise au regard de la transmission de ses traditions, en la tournant vers son avenir et sa force de création.

Cette dynamique est un des cœurs du projet pédagogique de l'école. Elle repose sur l'articulation de trois piliers pédagogiques :

- Rencontre directe et sensible avec les œuvres et les artistes (voir, écouter, découvrir) ;
- Initiation à une pratique artistique (faire, pratiquer, inventer) ;
- Acquisition du vocabulaire et des connaissances (comprendre, analyser, reformuler).

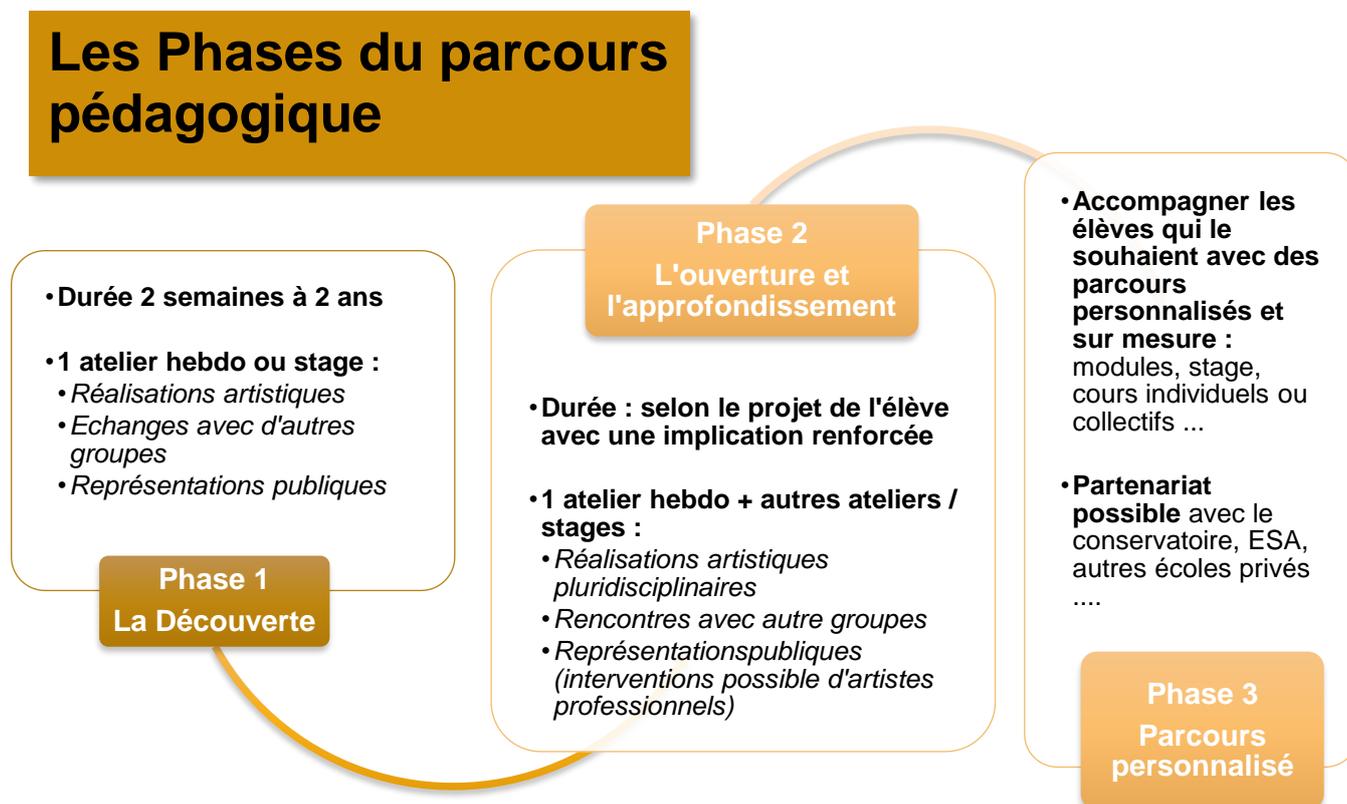
L'ambition qui sous-tend ce triptyque est d'avoir à la fois une éducation à l'art et une Education par l'art endonnant toute sa place à une culture de proximité qui permet à chacun.e de se projeter et de s'identifier.

c. Un parcours accessible en trois phases

Nombre d'intervenants pédagogiques de l'EAIO se reconnaissent totalement dans la pédagogie de projet dont l'élève est acteur car ils la pratiquent déjà.

Riches de cette culture commune, ils ont formalisé un parcours pédagogique qui est la signature de l'école.

Elle consiste en trois phases inscrites accessible à tous les élèves au fil du temps (voir le graphique ci-dessous).



Ateliers, cours en petits et grands collectifs, répétitions et représentations publiques... composent une diversité de séquences pédagogiques et artistiques pour apprendre, pratiquer et partager, sur des séquences hebdomadaires ou ponctuelles (stages, sessions...).

Ils prennent en compte l'équilibre nécessaire entre le besoin de proximité et l'importance de la mobilité pour découvrir et travailler avec d'autres.

- **La phase 1 est celle de la découverte.** L'activité, axée sur la pratique et la réalisation, se passe en proximité avec un atelier hebdomadaire (1h30 en moyenne) ou un stage. Il y a au moins une représentation publique et un échange ou projet avec un autre groupe ;
- **La phase 2 est celle de l'ouverture et de l'approfondissement.** Elle comprend un ou plusieurs ateliers et cours hebdomadaires avec alternance de petits et grands collectifs. Elle se déroule en proximité et en extérieur, avec participation à d'autres projets dans des disciplines et/ou d'esthétiques différentes. Elle comporte des représentations publiques pouvant être accompagnées par des artistes professionnels ;
- **La phase 3 est celle du parcours personnalisé,** construit sur mesure avec un élève qui choisit dans un ensemble de modules, de stages et de cours individuels et collectifs. Des partenariats (CRR, ESA, autres écoles privés...) diversifient et enrichissent le champ des possibles.

En parallèle, des propositions ponctuelles invitent qui souhaite à tenter une expérience de pratique artistique sans avoir à s'engager dans la durée (essayer, goûter).

L'ensemble du parcours est déployé en recherchant **la meilleure articulation entre le calendrier des activités de l'EAIO et les différents temps de vie de la population**, par exemple la scolarité ou le périscolaire.

En validant le parcours, le TCO et les financeurs du projet franchissent un palier décisif. Ils actent le principe d'un projet sur plusieurs années qui induit mécaniquement une montée en charge progressive du nombre d'élèves et du volume d'activité.

d. Les objectifs pédagogiques par phase

Chacune des 3 phases qui constituent le parcours complet de l'école est conçue à partir d'objectifs pédagogiques personnalisés, adaptés au parcours fixé pour et par chaque élève.

Elle est pour cela déclinée en référentiels de compétences et de connaissances à acquérir, en savoir-faire et en savoir-être qui sont les objectifs à atteindre.

e. Les actions au sein de chaque phase

Les phases 1 et 2 sont constituées pour chaque élève d'une succession cohérente de projets pédagogiques et artistiques. Ces projets sont conçus en prenant appui sur une grille de quatre valeurs (artistique, cognitive, sociale, émotionnelle).

Ces actions sont susceptibles d'adaptation régulière en fonction de leur bilan, de l'évolution souhaitée pour les élèves au sein de leurs parcours et des opportunités de travail avec des artistes ou autres partenaires.

f. Une évaluation continue

Le suivi et l'évaluation des élèves et de leur progression, tout comme ceux de la mise en œuvre des orientations, de la réalisation des objectifs ou de l'efficacité des services rendus sont un point crucial du projet de l'EAIO.

L'école devra sur les prochaines années identifier des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ainsi que des outils et des procédures d'analyse, par exemple des tableaux de bord conçus sur mesure et pensés dans la durée.

Sur le versant pédagogique, l'équipe pédagogique élabore des référentiels permettant aux élèves de se projeter et de mesurer leur progression au regard d'objectifs atteints ou à atteindre. Etant acteur de son parcours, chacun peut, en concertation avec l'équipe pédagogique, faire évoluer sa feuille de route grâce à ces référentiels.